Le 1er parc éolien citoyen de Charente-Maritime lance sa campagne de financement

lundi 16 janvier 2023, par lpe

Le Parc éolien d'Andilly les Marais, en Charente-Maritime, est un parc "citoyen" porté par la coopérative de production d'énergie citoyenne en Aunis Atlantique (COOPEC).
Une vaste campagne de levée de fonds est lancée pour financer 3 éoliennes d'une puissance totale maximale de 18 MW qui produiront environ 42 GWh d'électricité, soit la consommation électrique de 9300 foyers.

La coopérative s'est engagée à apporter 1,5 million d'euros au projet (elle détient 31% du capital et 60% de la gouvernance de la société de projet du parc).

Le début des travaux est programmé pour septembre/octobre 2023 pour une mise en production fin 2024.

Pour investir dans ce projet, il faut :
- être sociétaire de la coopérative en souscrivant au minimum 1 part sociale d'une valeur de 50€
- investir dans le projet (fonds déposés sur un compte courant d'associé rémunéré de 3 à 5%) sur 6, 10 ou 20 ans.

Des réunions publiques vont avoir lieu pour expliquer le projet :

- Andilly, samedi 28 janvier 2023 à 10h, salle de la Passerelle
- La Grève-sur-le-Mignon lundi 13 février 2023 à 18h30 salle communale
- La Ronde, mardi 28 février 2023 à 20h, salle des fêtes
- Benon, mercredi 15 mars 2023, à 18h30 salle du Conseil municipal
- Angliers, jeudi 30 mars 2023, à 20h, salle Lucien Tublet
- Marans, vendredi 14 avril 2023, à 18h30, salle des fêtes

En France environ 500 projets citoyens de production d'énergie renouvelable contribuent à la transition énergétique.
Ce projet s'inscrit dans cette logique puisqu'une partie des bénéfices sera redirigée vers des travaux d'économies d'énergie et des actions de soutien et de lutte contre la précarité énergétique. La COOPEC entend bien d'ailleurs poursuivre d'autres projets de production et de gestion d'énergie renouvelable.

Plus : www.coopec.fr